Termes de référence

Pour le recrutement d'un/e consultant/e national/e pour appuyer l'unité de gestion du projet sur les instruments de tarification du carbone

« Appui à la tarification carbone pour la mise en œuvre de la NDC et la transition bas carbone en Tunisie » dans le cadre du Partnership for Market Readiness - Tunisie

1. Contexte

Afin de participer à l'effort international de lutte contre les changements climatiques, la Tunisie a soumis en 2015 sa Contribution Nationale Déterminée (NDC) au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). La NDC Tunisienne vise comme objectif d'atténuation la réduction de l'intensité carbone de son économie de 41% en 2030 par rapport à 2010. Cet engagement s'insère dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris qui a été signé par la quasi-totalité des pays de la planète. La réalisation de cet objectif requiert un renforcement de la politique d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) particulièrement dans le secteur de l'énergie qui représente 75% du potentiel d'atténuation d'ici 2030.

Le Partnership for Market Readiness « PMR » est une initiative de la Banque Mondiale lancée en 2010 à Cancun. Il s'agit d'une plateforme de coopération qui vise à appuyer les pays en développement (particulièrement les pays émergents) dans la mise en œuvre de leurs politiques d'atténuation des émissions de GES. Le PMR est un programme d'assistance technique et financière qui regroupe 13 pays contributeurs et 19 pays bénéficiaires dont la Tunisie. Les interventions du PMR sont focalisées sur un programme pays qui vise la préparation du MRP « Market Readiness Proposal ». Le processus international du PMR repose sur trois principales phases :

- L'adhésion au PMR ;
- La préparation du MRP ;
- La mise en œuvre du MRP.

Afin de renforcer sa politique d'atténuation des émissions de GES et accélérer la transition de son économie vers un développement bas carbone, la Tunisie a adhéré depuis mars 2014 à cette initiative et a annoncé le démarrage du processus de la phase de préparation de son MRP à l'occasion de la quinzième réunion de l'assemblée générale du PMR tenue à Hanoi en octobre 2016.

Dans ce cadre, la Tunisie à travers l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie (ANME) en tant que point focal du PMR, et le Programme des Nations Unies pour le Développement, en tant que « Delivery Partner » a bénéficié de l'appui du PMR et a soumis un document de projet (MRP) visant à identifier

les activités permettant de renforcer les capacités des parties prenantes et à développer les instruments de tarification du carbone afin d'accélérer la transition énergétique et concrétiser les objectifs de la NDC en s'alignant sur la trajectoire du développement bas-carbone.

A cet effet, l'ANME et le PNUD envisagent de mettre en place une unité de gestion du projet PMR «Appui à la tarification carbone pour la mise en œuvre de la NDC et la transition bas carbone en Tunisie » et recrute un/e consultant/e national/e pour appuyer l'unité de gestion du projet sur les activités liées aux instruments de tarification du carbone.

2. Objectif

L'objectif de la présente mission est de fournir un appui technique à l'unité de gestion du projet et d'accompagner le point focal du PMR pour la mise en œuvre des activités techniques portant sur les instruments de tarification du carbone.

3. Principales tâches

Le/la consultant/e est appelé/e à fournir un appui technique et organisationnel à l'unité de gestion du projet et à l'ANME dans la réalisation de l'ensemble des tâches ayant trait aux instruments de la tarification du carbone et notamment en ce qui concerne les activités suivantes :

- Impact de la levée des subventions sur l'économie Tunisienne ;
- Impact de la tarification du carbone sur l'économie Tunisienne ;
- Introduction d'une taxe carbone pour alimenter le Fonds de Transition Energétique ;
- Développement d'un système de tarification du carbone dans le secteur électrique ;
- Développement d'un instrument de tarification du carbone basé sur un accord volontaire dans le secteur cimentier.

A cet effet, le/la consultant/e sera chargé/e de :

- Appuyer le coordinateur technique de l'unité de gestion du projet dans la mise en œuvre des activités relatives aux instruments carbone, conformément au cadre des résultats du projet ;
- Préparer les termes de références des expertises à mobiliser dans le cadre du projet, assurer le suivi des processus de contractualisation et de mise en œuvre ainsi que la coordination avec l'équipe du projet, les différents départements de l'ANME et ceux du PNUD et effectuer la revue substantielle des livrables qui seront soumis ;
- Identifier les partenaires clés et appuyer à la mobilisation des partenaires des secteurs gouvernementaux, non gouvernementaux (secteur privé, secteur financier, partenaires techniques et financiers) afin d'assurer une bonne atteinte des résultats du projet et ce, en cohérence avec son cadre de résultat ;
- Apporter un appui substantiel lors de la préparation des ateliers, des réunions et des divers évènements importants (ex : participation tunisienne aux conférences internationales, conférences nationales, ateliers de travail, etc….). Ceci concerne la modération, la préparation des notes d'information et des notes conceptuelles, les comptes rendus et rapports etc….
- Appuyer l'unité de gestion du projet dans les processus de planification et de reporting annuels et rapports aux donateurs ainsi que leur mise à jour et contribuer au suivi des activités moyennant des réunions périodiques ;
- Contribuer à la préparation des notes d'information destinées aux décideurs, à l'ANME, au PNUD et au secrétariat du PMR ;

- Contribuer à l'élaboration des rapports techniques, et d'avancement à soumettre à l'ANME, au PNUD et au secrétariat du PMR ;
- Assurer toutes autres tâches qui concernent le projet et confiées par le coordinateur technique de l'unité de gestion du projet.

4. Approche d'intervention

Le/La consultant/e national/e sera amené/e à appuyer le pôle technique de l'unité de gestion du projet.
Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec le coordinateur technique de l'unité de gestion du projet, le point focal du PMR (ANME) et le PNUD.
Il/Elle sera supervisé/e techniquement par le coordinateur technique de l'unité de gestion du projet et le point focal du PMR (ANME) et administrativement par le PNUD.

5. Durée de la mission

La durée prévue de la mission s'étalera sur 24 mois.
L'effort estimé de cette mission est de 22 hommes jours par mois de travail effectif.

6. Livrables et termes de paiement

Le paiement des honoraires sera effectué sur une base trimestrielle. Le/la consultant/e soumettra au PNUD un rapport trimestriel en langue française avec les réalisations du trimestre. Le/La consultant/e national/e préparera à l'avance un planning mensuel qui sera approuvé par le coordinateur technique de l'unité de gestion du projet, l'ANME et le PNUD.

Il est à noter que le/la consultant/e soumettra en format numérique le rapport trimestriel et tout document additionnel ayant fait l'objet d'appui au projet (plan d'action, rapport, TdR, présentation, note technique, policy paper, …).

Livrable	Echéance	% contrat
Rapport trimestriel récapitulant les réalisations selon les tâches requises	La dernière semaine de chaque trimestre	25% Honoraire trimestriel après validation du livrable

7. Compétences et Profil requis

Compétences :

Le/la candidat(e) doit :

- Faire preuve d'intégrité et agir conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations Unies ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences de culture, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- Faire preuve d'impartialité et de discrétion ;
- Faire preuve de grande capacité de travail en équipe ; et doit posséder de grandes aptitudes pour la résolution des conflits,
- Faire preuve de créativité, d'autonomie et de prise d'initiative et doit posséder de grandes aptitudes pour travailler sous forte pression ;

- Démontrer de solides aptitudes techniques en matière de tarification carbone ;
- Démontrer d'un esprit critique et d'analyse,
- Démontrer d'excellentes aptitudes de communication orale et écrite ;

Profils requis :

Éducation :

- Un diplôme universitaire dans les domaines pertinents à la présente mission : Sciences économiques et de gestion, Sciences humaines et politiques, Environnement, Energie, Développement durable ;

Expérience :

- Justifiant d'une expérience professionnelle de 2 ans dans les thématiques liées au développement durable, l'Energie, les changements climatiques et démontrant d'une bonne connaissance des acteurs institutionnels en lien avec la thématique du projet objet du recrutement ;
- Trois références en lien avec la tarification du carbone ;
- Une référence en lien avec le secteur électricité et/ou ciment est un atout
- Une expérience de travail avec le PNUD et/ou tout autre agence des nations unies et/ou tout autre organisme de développement sera un atout.

Langues Requises :

- Connaissance confirmée de la langue arabe et de la langue française.
- La maitrise de la langue anglaise est un atout.

8. Contenu de l'offre et méthodologie de sélection des consultants :

Les consultant/es individuel/les ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devrait comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

a. Offre technique *:*

- Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas (03) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission.

b. Offre financière :

Elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Éléments	Montant en TND
Taux trimestriel	
Total pour une durée de 24 mois	

***NB** : Les déplacements à l'intérieur du pays ou en dehors de la Tunisie, seront pris en charge par le PNUD. Le/la consultant/e ne devra pas inclure ces frais dans l'offre financière.*

c. Evaluation de l'offre :

Les offres seront évaluées selon la base suivante : 70% score technique ; 30% score financier L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

CRITERES	**100 Points**
Section A : Background et références de l'expert	**60**
Un diplôme universitaire dans les domaines pertinents à la présente mission : Sciences économiques et de gestion, Sciences humaines et politiques, Environnement, Energie, Développement durable • Maitrise……0 points • Master/Diplôme d'ingénieur dans la spécialité……05 points	05
Une expérience professionnelle de 2 ans dans les thématiques liés au développement durable, l'Energie, les changements climatiques et démontrant d'une bonne connaissance des acteurs institutionnels en lien avec la thématique du projet objet du recrutement • Moins de 02 ans……..0 points • Entre 02 et 05 ans …… 10 points • 06 ans et plus ……20 Points	20
Trois références en lien avec la tarification du carbone • Moins de 3 références …… 0 point • Entre 3 et 5 références …….. 10 points • 6 références et plus…….. 20 points	20
Une référence en lien avec le secteur électricité et/ou ciment est un atout • Aucune expérience ……0 point • 01 expérience ou plus ……10 points	10
Une expérience avec le PNUD et/ou tout autre agence des nations unies et/ou tout autre organisme de développement sera un atout • Aucune expérience ……0 point • 01 expérience ou plus ……05 points	05
Section B : ***Note méthodologique : Appréciation de la note méthodologique et du planning d'exécution par le comité d'évaluation : clarté de l'approche, cohérence et réponse aux délais de la mission***	**20**
Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée selon les orientations des TdR et sont-elles adaptées au contexte national ?	10
La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?	10
Section C : Entretien oral	**20**

NB : *les candidats ayant obtenus 50 points ou plus à l'évaluation du dossier technique (section A et B de la grille d'évaluation) seront convoqués à un entretien oral (section C).*

Les offres techniques ayant obtenue un score moins de 70 points /100 seront rejetées sans passer au dépouillement financier.

Evaluation globale :

Total note technique (pour que l'offre soit acceptable le Total des experts doit être supérieur à 70pts)	
Pondération 70% de la note technique	
Note financière	
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)	